

PRÉSIDENTIE FRANCAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

BIR n° 30 du 14 avril 2008

Réf : **BOEN n° 7 du 14 février 2008**

La France assurera la Présidence du Conseil de l'Union européenne du 1er juillet au 31 décembre 2008.

Dans ce cadre, le ministère de l'éducation nationale en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche aura la responsabilité du Conseil éducation.

Niveau national :

La Présidence 2008 de l'Union européenne sera l'occasion pour le ministère de l'éducation nationale de :

- faire progresser la construction de l'espace européen de l'éducation et de la formation professionnelle ;
- faire découvrir les systèmes éducatifs des autres pays européens ;
- faire mieux connaître dans l'ensemble du système d'éducation les enjeux et les réalisations de l'Union européenne dans ce champ
- faire découvrir les cultures des États membres de l'Union européenne à travers des rencontres et des échanges culturels.

Le ministère de l'éducation nationale organisera à Paris et en régions cinq conférences nationales autour des thèmes suivants : l'orientation (Lyon), l'apprentissage des sciences (Grenoble) et les indicateurs de performance (Nice) la scolarisation des élèves handicapés (Clermont-Ferrand) et la gouvernance des établissements (Poitiers).

Le ministère de l'éducation nationale organisera aussi en régions (en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) trois réunions de niveau gouvernemental, notamment le Conseil informel des ministres consacré à la formation professionnelle.

Niveau local :

Les établissements scolaires sont invités à mettre en place, selon des modalités qu'il revient aux équipes éducatives de proposer, des actions pédagogiques en direction des élèves autour des moments forts suivants :

- la **rentrée scolaire, du 2 au 5 septembre 2008**, qui pourra prendre, dans chaque établissement, la forme d'une rentrée aux couleurs de l'Europe : pavoisement des établissements, signalétique dans les langues vivantes européennes enseignées dans l'établissement, événementiel spécifique, information aux élèves et aux parents
- la **journée européenne des langues (26 septembre 2008)** qui permettra de souligner la variété et l'importance des enseignements linguistiques dans les établissements scolaires, en particulier dans les sections européennes des collèges et des lycées
- **une semaine de "l'Europe à l'école"** qui se déroulera dans les écoles, les collèges et les lycées, **du 20 au 24 octobre 2008**. Il s'agira, en particulier à l'occasion de cette semaine, de faire vivre l'école, les enseignants et les élèves à l'heure de l'Europe des 27. Cette semaine de l'Europe à l'école doit être l'occasion pour les équipes enseignantes d'intégrer des thématiques européennes aux enseignements et d'ouvrir certaines activités pédagogiques ou éducatives à la dimension européenne à partir de choix faits par l'établissement.

Les établissements scolaires se reporteront à la circulaire publiée au BOEN pour prendre connaissance des suggestions thématiques faites en direction des établissements du premier degré, collèges et lycées.

Il conviendra de **valoriser les projets européens existants ou envisagés** dans ces établissements, en s'appuyant largement sur tous les supports électroniques disponibles.

Toutes les initiatives pourront être encouragées, dans le respect de la pluralité des opinions. Cette présidence devra être l'occasion de mettre en valeur l'ouverture européenne inscrite dans les projets de l'académie, en particulier toutes les formes **d'échanges d'élèves, de professeurs, de personnels administratifs, d'encadrement, d'inspection ou de direction**, avec les pays de l'Union européenne. À cet effet, il conviendra de développer très largement l'information sur l'ensemble des programmes européens destinés à encourager la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie : Comenius, Leonardo, Erasmus, Grundtvig.

➔ **les établissements sont invités à retourner pour le 1^{er} juin 2008** leurs propositions d' action par voie électronique au groupe de pilotage académique à l'adresse : dareic@ac-lyon.fr

Se reporter aux annexes suivantes :

1. fiche-action à compléter
2. fiche-action rentrée scolaire
3. fiche-action information sur l'Europe dans l'académie
4. fiche-action partenariat européen

